

Formation des adultes et perfectionnement professionnel

Sommaire

Généralités

Descriptif

Formation continue

Réinsertion professionnelle

Apprentissage ultérieur de l'écriture et des compétences de base

Procédure

Généralités

Pour toutes les personnes actives, mais particulièrement pour les personnes faiblement qualifiées, la formation continue constitue une base nécessaire pour se mouvoir dans la vie active et acquérir son indépendance financière. Elle permet également aux personnes ayant acquis un diplôme, un CFC ou d'autres titres de se maintenir à jour au niveau de ses connaissances, notamment dans le cadre des mutations structurelles, techniques et technologiques que connaît l'économie actuellement.

Sur la base de sa Constitution, le Canton du Jura est chargé de susciter, d'encourager et de favoriser l'organisation de la formation continue et de l'insertion professionnelle. Une grande partie de cette formation est dispensée sous l'égide d'AvenirFormation (voir ci-contre le lien internet). Plusieurs autres instituts proposent de la formation continue au niveau jurassien.

Descriptif

Formation continue

Les cours de formation continue s'adressent à toute personne qui a envie d'élargir ses horizons ou d'approfondir ses connaissances pour augmenter ses chances d'engagement. Ils permettent de s'adapter aux nouvelles techniques, de valoriser le diplôme de base et peut-être de gravir un échelon supérieur dans la même profession. Ils peuvent être suivis pendant le journée, le soir ou le samedi par celles et ceux qui ne peuvent pas se libérer de leur travail.

De nombreux cours sont organisés par AvenirFormation, en collaboration avec les écoles, centres professionnels et associations professionnelles.

Réinsertion professionnelle

Dans l'économie actuelle axée sur la capacité d'innovation, le développement des compétences et l'évolution rapide des tâches, l'intégration traditionnelle des employés par la sécurité de l'emploi devient de plus en plus problématique. En fait, l'employabilité, c'est-à-dire la capacité à obtenir un emploi et à conserver durablement un emploi, devient l'élément déterminant de l'intégration socio-professionnelle. Dans ce sens, on peut dire que la " sécurité de l'emploi " est remplacée par la " sécurité de l'employabilité " qui devient l'objectif principal de la politique de l'emploi menée par les gouvernements. Dans le Jura, la pertinence de cet objectif est d'autant plus forte que la part des employés non qualifiés est très élevée (50%) dans un secteur industriel qui représente plus de 40% des emplois. Ces employés non qualifiés constituent naturellement une population très exposée au risque du chômage. Il est par conséquent nécessaire de développer une politique axée sur le développement de l'employabilité tant en faveur des personnes qui sont en entreprise et qui voient leurs compétences vieillir et se dégrader (optique prévention) qu'en faveur des personnes qui ont perdu leur emploi (optique insertion). Il est important également de faire prendre conscience à ces personnes de l'importance d'une formation reconnue. Il existe actuellement divers moyens mis en place dans le cadre des mesures du marché du travail permettant de développer ces compétences: voir les détails sur le site EFEJ ci-contre.

Apprentissage ultérieur de l'écriture et des compétences de base

Avenir Formation et l'Association Lire et Ecrire organisent des cours pour adultes qui parlent le français mais qui rencontrent des difficultés dans la vie quotidienne face à l'écriture, au calcul ou aux techniques de l'information et de la communication. Des cours ont lieu, selon les inscriptions, à Delémont ou Porrentruy, sous forme d'ateliers plusieurs fois par semaine.

Voir Avenir Formation ou l'Association Lire et Ecrire.

Procédure

Selon que la personne concernée a droit ou non à des prestations de l'assurance-chômage, à celles des mesures cantonales en faveur des demandeurs d'emploi, voire de l'aide sociale, elle pourra formuler sa demande auprès de l'une de ces instances (ORP, services sociaux régionaux). Pour les autres personnes, il y a lieu de s'adresser en premier lieu à Avenir Formation, éventuellement au Centre d'orientation scolaire et professionnelle pour des questions d'orientation.

Sources

Service de l'action sociale

Adresses

Office régional de placement (ORP) - Delémont (Delémont)
CAFF - Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes (Porrentruy)
Association Lire et Ecrire - Section Jura (Delémont)
Office régional de placement (ORP) - Saignelégier (Saignelégier)
Office régional de placement (ORP) - Porrentruy (Porrentruy 1)
Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire - District de Delémont (Delémont)
AvenirFormation (Delémont)

Lois et Règlements

Constitution jurassienne
Loi du 1er octobre 2008 sur l'enseignement et la formation des niveaux secondaire 2 et tertiaire et sur la formation continue

Sites utiles

Site du Service de la formation des niveaux secondaire deux et tertiaire
Université populaire jurassienne
Espace Formation-Emploi (EFEJ)
Ecole Tremplin
Simplement mieux ! - Cours de compétences de base